
DESTINATAIRES : Tout le personnel, les gestionnaires, les médecins et les partenaires du CISSSMO

EXPÉDITEUR : Chantal Careau, directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, DSIEU

DATE : Le 27 avril 2020

OBJET : **Introduction d'agents multiplicateurs ÉPI et d'équipes de soutien PCI dans les milieux**

Afin d'assurer la protection de la clientèle et du personnel au maximum, et suivant les recommandations de l'Institut National de Santé publique (INSPQ), nous avons mis en place un groupe de personnes formé spécialement dans l'utilisation judicieuse, optimale et sécuritaire des équipements de protection individuelle (ÉPI). Ces « agents multiplicateurs » sont déployés dans divers milieux où les zones chaudes et tièdes sont présentes, afin de s'assurer que les ÉPI soient portés de façon sécuritaire et de corriger les pratiques au besoin.

De plus, nous avons également formé des professionnels de la santé afin d'accompagner les milieux d'hébergement privés (RI, RPA, RTF, CHSLD privés, etc.) à améliorer leurs pratiques de prévention des infections, à intervenir pour organiser des zones de confinement si indiqué, à vérifier si l'accès aux ÉPI est assuré, etc.

La gestionnaire responsable de coordonner ces équipes de travail est Christine Leboeuf. Nous demandons d'adresser les demandes de visites ou d'envoi d'agents multiplicateurs par l'entremise de Danielle Paquin, coordonnatrice à la DQEPE responsable des visites de vigie dans les milieux tel que demandé par le ministère. Celle-ci est également responsable de trier les milieux à visiter par ordre d'importance ou d'urgence.

Nous vous demandons donc de les accueillir avec bienveillance, car ils sont là pour éviter la contamination croisée parmi les usagers, mais également pour assurer la protection du personnel. Ils ont le mandat d'observer et de coacher les travailleurs pour enfiler et retirer de façon sécuritaire les ÉPI, pour accompagner les milieux à s'organiser en lien avec la prévention des infections et non pour faire de la « surveillance » répressive.

Nous vous remercions d'informer vos équipes de l'existence de ces ressources. Ceux-ci ont débuté le 24 avril dernier.

Nous vous remercions de votre collaboration et de vos efforts continus dans la lutte à la Covid-19.